



EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° : 5

ELECTION DE REPRESENTANTS DU
CONSEIL MUNICIPAL AUPRES DU
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE
CONSTRUCTION ET DE GESTION D'UNE
AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU
VOYAGE

Séance ordinaire du 8 Avril 2014

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 8 Avril 2014

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 32

Absent : 0

Excusés : 3

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Bernadette HIRSCH-WEIL, Nancy TRAORE, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Emilie MACERON-CAZENAVE, Gloria QUETGLAS, Grégoire REYDIT, Pierre CATARD, Pascal BROQUAIRE, Claire LAYAN, Fabien BARRIER, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Philippe FARGEON (à Françoise COSSECQ), Pascal APERCE (à Agnès FOSSE), Nathalie SOARES (à Joan TARIS)

Absent :

Secrétaire : Daniel CHRETIEN

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2014

DOSSIER N° 5 : ELECTION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CONSTRUCTION ET DE GESTION D'UNE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

L'élection d'un nouveau Conseil Municipal entraîne la réélection des conseillers municipaux délégués pour représenter la ville auprès de nombreux organismes.

La ville du BOUSCAT est représentée auprès du Syndicat Intercommunal de Construction et de Gestion d'une Aire d'Accueil des Gens du Voyage par trois délégués titulaires et trois délégués suppléants.

Ce Syndicat Intercommunal a été créé en 2006 et regroupe les communes de Blanquefort, Bruges et Le Bouscat. Il veille à la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage sur le territoire de la commune de Bruges.

VU l'article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts du Syndicat Intercommunal de Construction et de Gestion d'une Aire d'Accueil des Gens du Voyage,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :
35 voix POUR

Article unique : Désigne trois délégués titulaires et trois délégués suppléants du Conseil Municipal au sein du Syndicat Intercommunal de Construction et de Gestion d'une Aire d'Accueil des Gens du Voyage :

Titulaires

M. VINCENT

MME LECLAIRE

MME LAYAN

Suppléants

M. CHRETIEN

MME DUPIN

M. BARRIER

Fait et délibéré le 8 Avril 2014

LE MAIRE,



Patrick BOBET